30

# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "AQUITAINE"
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
B. P. N° 47 - 33150 CENON-LA MORLETTE - TÉL. (56) 86.22.75 - 86.24.35
INSEE : 313244253-00016 - INSCRIPTION A LA C.A.P.P.P. N° 524 AD

ABONNEMENT ANNUEL
60,00 FRANCS
Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

16 JUILLET 1979 - BULLETIN TECHNIQUE N° 19

/VITICULTURE/

## MILDIOU

Dans les vignobles (notamment TURSAN -40) où des taches existaient avant les précipitations orageuses des 11 et 12 juillet, un traitement s'avère nécessaire dès réception du présent bulletin.

Dans les vignobles indemnes de taches, un bulletin ultérieur précisera l'opportunité d'une intervention si d'éventuelles sorties de taches étaient observées dans le courant de cette semaine.

## OIDIUM

Ce champignon trouve actuellement des conditions très favorables à son développement et des attaques sur grappes sont enregistrées. Surveiller les cépages sensibles et intervenir de préférence par poudrage.

## EUDEMIS ET COCHYLIS

Le deuxième vol est actuellement important en Gironde et en Dordogne où des captures parfois très élevées sont dénombrées dans les postes de piégeage. Des dépôts de ponte ont été observés et les premières éclosions, d'importance notable, devraient se situer au milieu de cette semaine.

Dans ces deux départements et uniquement dans les parcelles sujettes aux attaques de ces tordeuses, on procèdera à un traitement insecticide dès réception de ce bulletin en traitement dirigé sur les grappes.

Si la présence de cicadelles était observée, on choisira une matière active également efficace contre ce ravageur, parmi les suivantes :

- azinphos (nombreuses spécialités) à 400 g/MA/Ha,
- méthomyl (Lannate) à 375 g/MA/Ha,
- méthidathion (Ultracide) à 300 g/MA/Ha

Dans les Landes, le Lot et Garonne et les Pyrénées Atlantiques, les populations de tordeuses de la grappe sont généralement très faibles et il n'y a pas lieu d'intervenir pour l'instant. Attendre un prochain bulletin.

.../...

POURRITURE GRISE

Le stade fermeture de la grappe va être progressivement atteint dans les situations avancées. On profitera du traitement contre les vers de la grappe pour effectuer un traitement mixte, ces deux interventions devant viser les grappes et être dissociées du traitement mildiou éventuellement recommandé.

/ARBORICULTURE /

PHYLLOXERA DU POIRIER

Les premières captures de larves mobiles sur fruits par le piégeage en bandes adhésives ont été observées le 12 Juillet.

Afin d'arrêter cette migration vers les poires, un traitement est recommandé dans les vergers sensibles à ce parasite. Deux insecticides sont conseillés :

- le diazinon (Basudine 20) à 3 Kg 750/produit commercial/ha,

- ou le dichlorvos (nombreuses spécialités) à 2L500/produit commercial/Ha.

Leur utilisation en pulvérisation nécessite des températures de 25 à 30° C, pour obtenir la meilleure efficacité.

C'est leur forte tension de vapeur qui leur permet d'atteindre le phylloxera dans les infractuosités des écorces et dans les cuvettes pistillaires des poires.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"AQUITAINE"

Imprimerie de la station
de BORDEAUX
Directeur-Gérant : P. JOURNET

M. LARGE

GRANDES CULTURES

## PUCERONS SUR MAÏS

Les colonies de pucerons des céréales sur maïs sont toujours importantes (voir notre bulletin du 11 juillet). Les conditions météorologiques actuelles sont favorables à leur croissance, mais aussi à l'activité de leurs parasites naturels. Compte-tenu de l'importance du développement de la végétation du maïs actuellement et de l'absence de données sur la nuisibilité des pucerons, nous recommandons la plus grande réserve quant à la décision de traiter les cultures de maïs contre ces insectes.

Les seuls critères pouvant motiver un traitement résident dans le risque d'une mauvaise fécondation par suite de la colonisation des panicules mâles et surtout des soies des épis femelles.

On surveillera donc les cultures et l'évolution des populations de pucerons de façon à évaluer ce risque. Une intervention pourra être envisagée en début de floraison sur maïs-semences et sur les parcelles de maïs consommation vraiment très envahies, de façon à éviter toute réinfestation avant la fécondation et à rentabiliser au mieux un tel traitement.

On pourra intervenir par voie aérienne ou à l'aide d'enjambeurs, l'essentiel étant que les étages floraux soient protégés. Utiliser exclusivement un aphicide non dangereux pourles abeilles : bromophos (Nexion,Rhodianex,Sovi-Nexion), endosulfan (nombreuses spécialités), phosalone (Azofène, Zolone), pyrimicarbe (Pirimor G) ou l'une des associations commercialisées sous le nom Croneton MR, Fendik, Sork.

## NOCTUELLE DES GRAMINEES (CIRPHIS)

Le 2ème vol de la noctuelle des graminées Mythimna (Cirphis) unipuncta est amorcé depuis près d'une semaine. Dans certains secteurs du Tursan et de la Chalosse où le papillon a été observé les premières éclosions pourraient être en cours.

Les pontes se font de préférence sur des graminées herbacées, riches en eau, et dans des endroits en général suffisamment humides.

Les chenilles des premiers stades demeurent cachées sous les feuilles des graminées (mauvaises herbes du maïs, bordures de fossés, prairies), parfois à la base ou sous les feuilles de maïs et même dans les cornets(1), avant de se laisser descendre vers le sol par un fil de soie. Elles sont ensuite cachées le jour sous les débris, les mottes de terre et au pied des touffes. Elles remontent dès la fin du jour afin de se nourrir activement la nuit.

A ces stades, ces chenilles sont jaune-verdâtre et leur taille ne dépasse pas encore 3 cm.

Nous recommandons donc aux agriculteurs des zones où la chenille de cette noctuelle a provoqué des dégâts en 1978 d'observer attentivement les parcelles de maïs enherbées, les bordures de parcelles et les prairies de graminées. S'ils détectent la présence des chenilles, il leur est conseillé de se mettre en relation avec le Service de la Protection des Végétaux de leur département (adresses ci-dessous). Le point sur la situation et sur la conduite de la lutte sera fait dans un prochain bulletin.

.../...

(1) - Les chenilles peuvent rester dans le maïs, à proximité des tiges.

*Adresses :*

- *Département des Landes :* Service de la Protection des Végétaux
  Lycée agricole d'Oereluy
  40990 - St-PAUL-LES-DAX
  Téléphone : 74.30.33

- *Département des Pyrénées Atlantiques :*
  Service de la Protection des Végétaux
  Cité Administrative - B.P. 509
  Boulevard Tourasse
  64010 - PAU UNIVERSITE
  Téléphone : 02.79.33

- *Département du Lot-et-Garonne :*
  Service de la Protection des Végétaux
  3, Cours Victor Hugo
  47000 - AGEN
  Téléphone : 47.20.50

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"AQUITAINE"

M. LARGE

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : P. JOURNET